

PREFECTURE DE LA MOSELLE

BILAN D'ACTIVITE DE LA CDEC POUR 2007

DATE DE LA REUNION	N° DU DOSSIER	PROJET	VOTE	RECOURS
10/01	792	MOULINS LES METZ : Création d'un magasin de jouets TOYS'R'US de 2 665 m ² par la SARL TOYS'R'US et la SARL COFILOR.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
10/01	790	TALANGE : Extension du supermarché INTERMARCHÉ de 1 260 m ² (1730 m ² avant ext) par la SCI IM TALANGE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
10/01	793	AUGNY : Extension du magasin MEGASPORT de 800 m ² (1200 m ² avant ext) par la SA WALLERICH.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
10/01	791	PHALSBOURG : Extension du magasin de bricolage GEDIMAT (1197 m ² avant ext) de 839 m ² dont 695 m ² en extérieur par la SA ETS CAMILLE HOLTZ ET CIE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
10/01	794	MACHEREN : Extension du magasin de voitures d'occasion AUTOMARK de 2 400 m ² (984 m ² avant ext) par la SA MOSELLE AUTOMOBILES.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
25/01	796	THONVILLE : Création d'un hôtel DODO HÔTEL 2* de 83 chambres par la SA MANULOR.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
25/01	795	PUTTELANGE AUX LACS : Extension de la surface de vente du supermarché ATAC de 500 m ² (1200 m ² avant ext) par la SARL DISTRILACS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
25/01	797	BITCHE : Création d'un supermarché ED de 894 m ² de surface de vente par la SAS ED.	Autorisé par 4 voix pour 1 voix contre 1 abstention sur 6 votants	
25/01	798	MOULINS LES METZ : Création d'un magasin de dépôt vente de biens d'occasion d'équipement du foyer LA CAVERNE DES PARTICULIERS de 843 m ² de surface de vente par M.Thierry SOCHA.	Refusé par 6 voix contre sur 6 votants	

14/02	799	SARREBOURG : Extension de 147 m ² (253 m ² avant ext) du magasin LAURENT BAZAR par Mme.Louise SCHMITT.	Refusé par 3 voix pour 2 voix contre 1 abstention sur 6 votants	
14/02	803	LORQUIN : Création d'une station-service ECOMARCHE de 51 m ² et 2 positions par la SAS AMBLUCE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
14/02	801	GROSLIEDERSTROFF : Création d'un supermarché NORMA de 680 m ² par la SARL NORMA.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
14/02	800	JURY : Création d'un supermarché LIDL de 916 m ² d'une boucherie de 25 m ² et d'un point chaud de 15 m ² par la SNC LIDL.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
13/03	805	METZ : Modification substantielle apportée au projet de création d'un ensemble commercial ESPACE SEBASTOPOL de 14495 m ² (INTERSPORT de 1500 m ² , LUDENDO LA GRANDE RECRE de 2 600 m ² téléphonie de 80 m ²) par la SARL MONDRIAN.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
13/03	802	SARREGUEMINES : Extension d'un magasin MEGASPORT de 600 m ² (1400 m ² avant ext) par la SCI LOISIR.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
13/03	804	FAMECK : Extension de l'hypermarché LECLERC de 3 339 m ² (9 361 m ² avant ext) par la SAS FIFAM.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
13/03	806	SPICHEREN : Extension du supermarché ATAC de 515 m ² (1685 m ² avant ext) et passage sous l'enseigne SIMPLY MARKET par la SAS ATAC.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
10/04	807	THONVILLE : Création d'un ensemble commercial LA COUR DES CAPUCINS de 2 650 m ² comprenant un supermarché de 1 950 m ² et un magasin d'équipement de la personne de 700 m ² par la SNC ALTA THIONVILLE.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	

10/04	808	THIONVILLE : Création d'un hôtel KYRIAD PRESTIGE 3* de 60 chambres par la SNC LES CAPUCINS.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
10/04	809	VALMONT : Création d'un supermarché SUPER U de 2 500 m ² et d'une galerie marchande de 490 m ² par la SAS HERRENWALD.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
03/05	810	VALMONT : Création d'une station-service SUPER U de 220 m ² et 6 positions par la SAS HERRENWALD.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
03/05	811	LEMUD : Extension du magasin GEDIMAT LORCA de 1290 m ² (300 m ² avant ext) par la SAS SICAMO.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
03/05	814	AUGNY : Création d'un magasin de vente et achat de produits d'occasion BUSINESS & CASH de 200 m ² par la SARL BUSINESS&CASH.	Refusé par 3 voix contre 2 abstentions 1 voix pour sur 6 votants	
03/05	817	SAINT AVOLD : Création d'un supermarché SUPER U de 2990 m ² et d'une cellule boulangerie de 55 m ² par la SAS SAINT AVOLD DISTRIBUTION.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
03/05	813	SAINT AVOLD : Création d'une jardinerie VILLAVERDE de 5880 m ² dont 2980 m ² en extérieur par la SARL LE JARDIN D'EMMANUELLE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
05/06	818	CHÂTEAU SALINS : Extension d'un supermarché MATCH de 721 m ² (1 810 m ² avant ext) par la SAS SUPERMARCHES MATCH.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
05/06	815	HAUCONCOURT : Création d'un magasin CUISINELLA de 440 m ² et d'un magasin LA MAISON DU FUTUR de 330 m ² par la SARL STELINVEST et la SARL DUHO IMMOBILIER.	Refusé par 3 voix contre, 2 voix pour, 1 abstention sur 6 votants	
05/06	812	METZ : Création d'une concession automobile TOYOTA de 5 900 m ² par la SNE BLANQUIER ET FILS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	

05/06	816	SOLGNE : Création d'un supermarché ALDI de 767 m ² d'une cellule boucherie de 60 m ² et d'une cellule boulangerie de 30 m ² par la SARL ALDI MARCHE ENNERY.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
05/06	819	SARREGUEMINES : Création par transfert d'un supermarché LIDL de 714 m ² avec extension de 171 m ² et création d'une cellule boulangerie de 15 m ² par la SNC LIDL.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
28/06	820	ROHRBACH LES BITCHE: Création d'un magasin spécialisé en équipement de l'habitat WELDOM de 4000 m ² dont 2000 m ² en extérieur par la sté Anciens Etablissements Georges SCHIEVER ET FILS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
28/06	824	MARLY : Création d'un magasin PICARD SURGELES de 270 m ² par la SCI DE LA BELLE FONTAINE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
28/06	821	FENETRANGE : Création d'un supermarché G20 de 844 m ² par la sté IMMOBILIERE FENETRANGE.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
28/06	823	FAMECK : Création par transfert d'un supermarché LIDL de 1009 m ² par la SNC LIDL.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
28/06	822	HETTANGE GRANDE : Création d'un hôtel LES LUCIOLES de 56 chambres par la SCI LUCIOLE.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
17/07	829	THONVILLE : Création d'un magasin GRAND FRAIS de 850 m ² par la SA GRAND FRAIS IMMOBILIER.	Refusé par 3 voix contre, 3 abstentions sur 6 votants	
17/07	825	THONVILLE : Création d'un magasin de menuiseries finies WEIGERDING de 1 140 m ² par la SAS WEIGERDING.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
17/07	827	SAINT JULIEN LES METZ : Création d'un supermarché LIDL de 980 m ² par la SNC LIDL.	Autorisé par 5 voix pour, 1 abstention sur 6 votants	

17/07	826	FORBACH : Création d'un magasin spécialisé en parapharmacie et en matériel médical à l'enseigne EVEREST MEDICAL COSMETIS SANTE de 595 m ² par la SA EVEREST MEDICAL COSMETIS SANTE et la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
26/07	830	MAIZIERES LES METZ : Création d'un supermarché LECLERC de 800 m ² par la SAS METZDIS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
26/07	832	CLOUNGE : Création d'un magasin à rayons multiples non alimentaires TRAFIC de 1 500 m ² par la SAS TRAFINTER.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
26/07	831	CARLING : Création d'un supermarché COLRUYT de 999 m ² par la SAS CODI-France.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre	
26/07	828	AUMETZ : Extension de 5 100 m ² (2 400 m ² avant ext) du magasin BRICOMARCHE par la SA PATISA.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
05/09	833	SAINT AVOLD : Création des magasins TRAFIC de 1 500 m ² , LA MAISON DE JULIE de 800 m ² , VETIFASHION de 800 m ² , MODERN PLASTIC de 1 000 m ² et AUBERT de 700 m ² par la SAS SETIM.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre	
05/09	835	FREYMING MERLEBACH : Création d'un supermarché COLRUYT de 995 m ² par la SA CODI France et la SA FIRST INVESTMENT.	Refusé par 3 voix contre, 3 voix pour sur 6 votants	
05/09	834	MOULINS LES METZ : Extension du magasin BK VINS de 420 m ² (380 m ² avant ext) par la SARL BK VINS.	Refusé par 3 voix contre, 3 voix pour sur 6 votants	
05/09	836	AUGNY : Création d'un magasin BOCONCEPT (maison) de 550 m ² par la SA GNC HOLDING et la SARL MY HOME'S.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
05/09	837	SAINTE MARIE AUX CHÊNES : Création d'un magasin HOMECOURT CUISINES de 200 m ² par la SCI 7A (modification substantielle du projet de création d'un magasin	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	

		RS BIKE autorisé le 06/07/06).		
24/09	841	GUENANGE : Création d'un supermarché INTERMARCHE de 2 050 m ² ainsi qu'une cellule boulangerie de 60 m ² par transfert du magasin ECOMARCHE de 570 m ² avec extension de 1 540 m ² par la SCI ARTEMIS.	Autorisé par 4 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention, sur 6 votants	
24/09	842	GUENANGE : Création d'une station-service de 69 m ² de surface de vente dont 25 m ² de vente de gaz et 3 positions de ravitaillement dont 1 poids lourd par la SCI ARTEMIS.	Autorisé par 4 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention, sur 6 votants	
24/09	840	GUENANGE : Extension du supermarché MATCH de 961 m ² (1 799 m ² avant ext) par la SAS SUPERMARCHES MATCH.	Autorisé par 4 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention, sur 6 votants	
24/09	838	SARREBOURG : Création d'un magasin d'équipement et d'entretien de l'automobile MAXAUTO de 470 m ² dont 60 m ² en extérieur par la SCI FETTER.	Autorisé par 6 voix pour, sur 6 votants	
24/09	839	JOUY AUX ARCHES : Création par transfert d'un supermarché LIDL de 850 m ² avec extension de 149 m ² par la SNC LIDL.	Autorisé par 4 voix pour, 2 voix contre, sur 6 votants	
09/10	845	SAINT AVOLD : Création d'une station-service SUPER U de 160 m ² dont 50 m ² de vente de gaz et 6 positions de ravitaillement par la SAS SAINT AVOLD DISTRIBUTION.	Refusé par 3 voix pour 2 voix contre sur 5 votants	
09/10	843	AUGNY : Extension du supermarché ED (700 m ² avant ext) de 156 m ² par la SNC ED EST.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
09/10	846	AUGNY : Création d'un magasin CASH FLOR de 430 m ² dont 42 m ² en extérieur par la SARL CASH FLOR.	Refusé par 5 voix contre 1 abstention sur 6 votants	
09/10	850	JOUY AUX ARCHES : Création d'un magasin de produits biologiques LA VIE SAINE de 655 m ² par la sté DES PRODUITS DE LA NATURE et la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
09/10	844	CLOUANGE : Création d'une jardinerie POINT VERT LE JARDIN de 1 883 m ² dont 430 m ² en extérieur par la SAS SICAMO.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	

30/10	848	AMNEVILLE : Création d'un hôtel 4 * L'HÔTEL DU CASINO de 84 chambres par la société HÔTELIÈRE d'AMNEVILLE LES THERMES.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
30/10	851	AUGNY : Création d'un hôtel ENZO HÔTEL 3* de 66 chambres par la SA CIORAN.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
30/10	853	HATTIGNY : Création d'un ensemble commercial au sein du CENTER PARCS : supérette et LA FOURNEE de 440 m², LE PALAIS DES ENFANTS de 60 m² ET LA FERME de 40 m² et LE PETIT BAZAR ET L'ESCAPADE de 250 m² par la SCS CENTER PARCS France.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
30/10	847	MORHANGE : Création d'un ensemble commercial CAP 74 : hypermarché INTERMARCHE de 2 900 m² dont 220 m² en galerie marchande par transfert du supermarché INTERMARCHE de 2 000 m² avec extension de 900 m² et création d'un magasin BRICOMARCHE de 5 500 m² dont 2 300 m² en intérieur par la SNC NORMINTER EST.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
30/10	849	METZERVISSE : Création d'un supermarché ALDI de 788 m² ainsi qu'une cellule boucherie de 40 m² par la SARL ALDI MARCHE et la SAS IMA 1.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
20/11	855	METZ : Extension de l'hôtel 3* LE ROYAL de 57 chambres (62 chambres avant ext) et passage sous l'enseigne ALL SEASONS par la SARL FERINVEST.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
20/11	852	TALANGE : Extension de l'hôtel 2* LA TARENTELLE de 27 chambres (24 chambres avant ext) par la SCI LA TARENTELLE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	

20/11	856	AMNEVILLE : Création d'un ensemble commercial LE MARCHE DES THERMES de 23 180 m ² comprenant un hypermarché INTERMARCHÉ de 4 200 m ² une galerie marchande de 10 340 m ² un magasin BRICOMARCHE de 7 990 m ² et un supermarché NETTO de 650 m ² par la SCI LES PEUPLIERS et la SARL EURO NEGOCE.	Refusé par 1 abstention, 2 voix pour, 3 voix contre, sur 6 votants	
20/11	857	FEVES : Création des magasins KIABI de 1 800 m ² , C&A de 1 599 m ² CHAUSSEA de 620 m ² MAXI ZOO de 580 m ² AMBIANCES & STYLES de 400 m ² et TOP OFFICE de 1 000 m ² par la SAS IMMOCHAN France.	Refusé par 1 abstention, 2 voix pour, 3 voix contre, sur 6 votants	
20/11	854	SARREBOURG : Extension du magasin de dépôt vente TITI INTERNATIONAL de 150 m ² (650 m ² avant ext) par M.Régis DUBOIS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
06/12	859	SAINT AVOLD : Création d'un supermarché MATCH de 2 500 m ² et d'une galerie marchande de 500 m ² par la SAS CORA.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
06/12	860	HAUCONCOURT : Création d'un magasin IRRIJARDIN de 233 m ² par la SARL AA PISCINE DIFFUSION.	Refusé par 3 voix pour 2 voix contre 1 abstention sur 6 votants	
06/12	863	VIC SUR SEILLE : Création d'un supermarché discount de 860 m ² et d'une boucherie de 130 m ² par la SARL BG PROMOTION IMMOBILIERE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
06/12	858	AUDUN LE TICHE : Création d'un centre de beauté ERIC CASELLI de 161 m ² par la SARL RILOC.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
06/12	861	SAINTE MARIE AUX CHÊNES : Création d'un magasin discount en électroménager et audio visuel EDM de 366 m ² par la SARL VINOT.P.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	